

DECRET N° 2008-376 DU 24 JUIN 2008

Portant réattribution de la charge
d'huissier de Justice d'Azovè.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2001-37 du 27 août 2002 portant organisation Judiciaire au Bénin ;
- Vu** la loi 2001-38 du 06 septembre 2005 portant statut des huissiers de justice ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-491 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la législation et des Droits de l'homme ;
- Vu** le décret n° 2003-593 du 31 décembre 2003 portant création de charges d'huissiers de Justice ;
- Vu** les requêtes en date à Azové du 23 octobre 2007 Maître constant C. HONVO portant renonciation à la charge d'huissier de Justice de Ouidah à lui attribuée par décret n° 2007-512 du 02 novembre 2007 et tendant à réoccuper la charge d'Azovè créée par décret n° 2003-593 du 31 décembre 2003 ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 avril 2008 ;

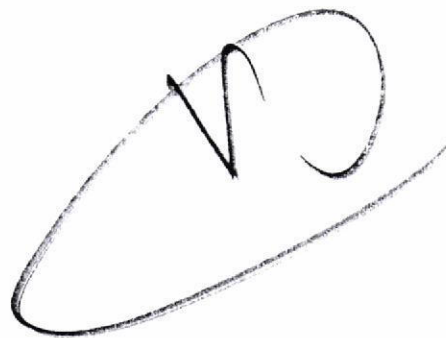
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Constant C. HONVO, Huissier de Justice réoccupera la charge d'Azovè créée par décret 2003-593 du 31 décembre 2003.

Article 2 : Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'application du présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera publié au Journal Officiel.

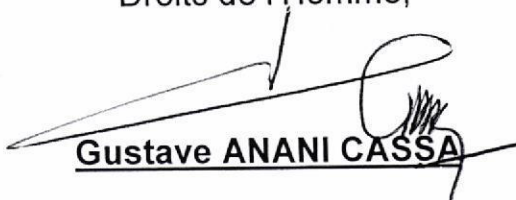
Fait à Cotonou, le 24 juin 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a vertical stroke.

Dr Boni Y A Y I.

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des
Droits de l'Homme,

A handwritten signature in black ink, featuring a long horizontal stroke and a circular flourish.

Gustave ANANI CASSA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 HAC 2 HCJ 2 GS/MJLDH 4 AUTRES
MINISTERES 25 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-
IGE 4 BCP-CSN -IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERRESE 1 JO 1.